



## *Communiqué de presse de la SSEA Société suisse d'économie alpestre\**

Berne, le 20 février 2026

### **Dermatose nodulaire: à la recherche d'alpages d'accueil !**

**En raison de la très grave situation épidémiologique, l'Office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a décidé cette semaine d'interdire l'estivage des bovins sur territoire français pour la saison 2026. La SSEA appelle l'économie alpestre à faire preuve de solidarité avec les exploitations touchées par ces mesures et à publier les places d'estivage encore vacantes. La SSEA s'investit au niveau politique pour l'obtention de mesures d'accompagnement supplémentaires.**

Pour les 260 exploitations concernées – en Suisse romande principalement – la fermeture des frontières représente un défi de taille. Près de 6'000 têtes de bétail qui étaient censées être estivées sur le territoire français devront être placées en Suisse. Ces mesures préventives radicales sont édictées dans l'intérêt de l'ensemble du domaine de la production laitière et animale. Elles impactent néanmoins durement les exploitations concernées. C'est pourquoi la SSEA en appelle à la solidarité des exploitants d'alpages de la Suisse entière, afin qu'ils annoncent toutes les places d'estivage encore disponibles. L'organisation «*zalp*» se charge, en collaboration avec la SSEA, d'optimiser sa plate-forme numérique de placement de bétail, en la rendant trilingue (allemand, français, italien). La nouvelle mouture de cette plate-forme sera opérationnelle dès fin février.

En outre, la SSEA étudie, en collaboration avec l'Union suisse des paysans (USP), la possibilité d'une motion parlementaire, afin d'obtenir un soutien politique supplémentaire en faveur des exploitations touchées.

#### **Pour tous renseignements:**

Philippe Rosat, Vice-président de la SSEA, tél. 079 658 06 44

---

\*Les régions d'estivage correspondent à un tiers de la surface agricole utile de la Suisse, soit 11% du territoire national. Plus de 800'000 animaux valorisent ces prairies naturelles, durant la période estivale. Les 6'600 exploitations d'alpage produisent, chaque année, environ 5'500 tonnes de fromage d'alpage.

La **Société suisse d'économie alpestre (SSEA)** constitue l'organisation faîtière de l'économie alpestre. Elle défend les intérêts de ses membres et promeut une exploitation durable des zones d'estivages, auprès des milieux politiques et de la société. Elle encourage la mise en réseau, les échanges d'informations et de connaissances, liées à l'économie alpestre, tant au niveau national qu'international. Elle soutient aussi les exploitations d'estivage dans leurs démarches, afin d'améliorer la valorisation, la qualité et les ventes de leurs produits. Informations complémentaires : [economiealpestre.ch](http://economiealpestre.ch)